

L'actu du jour

Si tu louais un film de ta télé...

Tu reçois la télévision via l'ADSL ! Alors tu peux aussi louer, de chez toi, des films, des séries ou des documentaires avec la vidéo à la demande.



Tu veux louer un dessin animé, sans te rendre dans un vidéo-club ? C'est possible. Si tu fais partie des 4 millions de foyers français qui reçoivent la télévision via l'**ADSL**, tu peux louer des films, des séries ou des documentaires avec la vidéo à la demande (VOD). Pour moins de 5 euros, tu passes commande de ta télé. Puis tu disposes de 48 heures pour les regarder.

Aujourd'hui, seulement un tiers des abonnés aux fournisseurs d'accès (tels que Free, Orange, Neuf Telecom...) loue régulièrement des vidéos. Il faut dire que la qualité de l'image dépend encore de la qualité du réseau et du débit. Pour l'instant aussi, il faut patienter un peu plus de 8 mois avant qu'un film sorti au cinéma soit présenté dans un catalogue de VOD, alors qu'il peut être proposé à la vente ou à la location sur DVD au bout de 6 mois seulement. Pour l'heure, la VOD est donc loin de les concurrencer. Mais chaque année, la vidéo à la demande multiplie par 10 le nombre de ses abonnés.

ADSL : ligne téléphonique spéciale à haut-débit.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)